

# Dossier d'inscription



## Ce dossier comprend :

- Un règlement de course  
Ce règlement est à lire par le participant.
- Un formulaire d'inscription (à remplir)
- Et une autorisation parentale (à remplir)

## A fournir :

- Photocopie de la carte d'identité du responsable légal (e)
- Autorisation du droit à l'image

# Règlement de Walou Gadoue, course à pied d'obstacles.

**Chaque participant doit lire attentivement ce règlement et le respecter scrupuleusement.**

Il est avant tout exigé de respecter autrui ainsi que l'environnement.

## **Article 1: Le déroulement de l'épreuve**

Walou Gadoue est un parcours d'obstacle d'allure libre, comprenant des obstacles sur un parcours de 800m.

Au programme, de la boue et de la bonne humeur. Tout.e participant.e à WALOU GADOUE doit savoir que des risques, dus à la nature du parcours, sont inhérents à la participation de la course, quel que soit le niveau de vigilance, de soin et d'attention apporté par l'organisation à la sécurité de la course. En conséquence, la participation implique l'acceptation des risques de blessures de pertes, de dégradation, ou de vols des effets personnels. Pour participer, l'enfant aura simplement besoin d'envie et de motivation.

Il est interdit d'évoluer en dehors du balisage.

**(Cependant, s'il ne veut pas relever tous les défis ou franchir certains obstacles, il pourra les contourner).**

## **Article 2: Date et lieu**

WALOU GADOUE 2019 se déroulera le dimanche 2 juin 2019, sur le Domaine d'Auzole (commune de Leeuw-Saint-Pierre, 46090). Le parcours WALOU GADOUE sera ouvert à partir de 14h.

## **Article 3 : Règlement**

Le règlement définit les règles de fonctionnement de Walou Gadoue. Il pourra être modifié à tout moment par l'organisation. L'inscription d'un.e participant.e à WALOU GADOUE atteste qu'il a pris connaissance du règlement et qu'il l'accepte sans aucune restriction.

## **Article 4: Conditions d'inscription**

Ce parcours est destiné aux enfants. Pour valider son inscription, le/la participant.e doit être âgé.e de minimum 6 ans. Le ou la participant.e doit être muni.e obligatoirement d'une autorisation parentale. Les responsables légaux doivent présenter une pièce d'identité avec photo le jour J, qui sera photocopiée et conservée par la structure et s'acquitter des frais de participation, d'un montant de 2 euros.

### **Article 5 : Inscriptions**

Il n'y a pas de date limite pour les inscriptions par internet (possibilité de s'inscrire sur place le dimanche 02 juin 2019 sous réserve de places disponibles). Aucun règlement par carte bancaire ne sera possible sur place.

### **Article 6 : Procédure d'Inscription**

Les inscriptions se font uniquement par mail à [evenements.auzole@gmail.com](mailto:evenements.auzole@gmail.com) ou directement aux locaux de La Ligue de l'Enseignement, au 121, rue Victor Hugo, 46 000 Cahors.

Le paiement se fera à la buvette de l'événement le jour même.

### **Article 7 : Tarifs**

Le coût de WALOU GADOUE, parcours de 800m, comprenant 12 obstacles, une photo souvenir et des récompenses comestibles est fixé à 2 euros. Ce prix autorise les participant.e.s à refaire le parcours autant de fois qu'ils le souhaitent. Les inscriptions sur place ne seront possibles que si le dossier est complet et dans la mesure des places disponibles.

### **Article 8 : Résultats et récompenses**

Le mot d'ordre de Walou Gadoue est de passer un bon moment ; il y aura des bonbons pour tout le monde, l'important étant de s'amuser !! Il n'y aura donc pas de classement.

### **Article 9 : Sécurité**

Chaque participant.e veille à sa sécurité ainsi qu'à celle des autres participant.e.s. Une trousse de secours sera présente sur le site. Des bénévoles de l'association seront présents sur le site pour réguler et surveiller le déroulement.

En cas de mauvaises conditions météorologiques (très fortes pluies, risques d'orages puissants...) et/ou pour toute autre raison de sécurité, l'organisation se réserve le droit de décaler le départ ou de modifier le parcours.

### **Article 10 : Tenue vestimentaire**

Les participants doivent être conscients des risques liés au parcours et donc porter une tenue adéquate qui ne craint pas d'être déchiré ni salit. Il y aura des cabines d'essayages mises à disposition. L'organisation décline toute responsabilité en cas de dégradation des effets personnels (tenue, effets personnels...) lors de Walou Gadoue. Nous refuserons systématiquement de prendre en charge les effets personnels des participants.

Un vestiaire sera éventuellement disponible dans le cadre du vide-grenier.

Tout objet de valeur est déconseillé lors du parcours.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de bris, perte et de blessure causée par le port de tels biens.

Les déguisements sont les bienvenus !

### **Article 11 : Assurances et Responsabilités**

Conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile. La Ligue de l'Enseignement du Lot décline toute responsabilité en cas de dommages (vols, pertes ou détériorations de tout objet matériel ou autre quel qu'il soit). Les participants doivent porter une tenue qui ne craint pas d'être déchirée ou salie.

Chaque participant.e s'engage sur le parcours en toute connaissance de cause. Les responsables légaux dégagent par avance les organisateurs de toutes responsabilités pénales ou civiles en cas d'accidents corporels ou matériels qui pourraient survenir.

### **Article 12 : Droit à l'image**

Le consentement des responsables légaux est acté par le présent règlement. S'il y avait une objection au consentement tacite du droit à l'image, les responsables légaux se doivent de le signaler à l'organisation par mail dans le dossier d'inscription ou au moment du paiement le jour même.

### **Article 13 : Annexes à la Walou Gadoue**

Walou Gadoue se tient le dimanche 2 juin 2019, lors de l'Esti Auzole, en compagnie d'autres actions de La Ligue de l'Enseignement : un vide-grenier, une scène ouverte, un marché d'artisans. Il sera également possible de se ravitailler sur place. Un parking est prévu. Il est formellement interdit de se stationner en dehors des espaces matérialisés.

### **Article 14 : Renseignements**

Pour toute information complémentaire, vous pouvez envoyer un mail à [evenements.auzole@gmail.com](mailto:evenements.auzole@gmail.com).

# Formulaire d'inscription Walou Gadoue 2019



## Concernant le/ la participant (e)

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Allergie :

## Concernant le/ la responsable légal (e)

Nom et prénom responsable légal :

Email :

Téléphone :

# Autorisation parentale pour la participation du mineur à Walou

## Gadoue



Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

La Ligue de l'Enseignement du Lot décline toutes responsabilités en cas d'accidents du ou des participants.

- Je soussigné.e ..... autorise mon enfant ..... à participer à Walou Gadoue le 02/06/2019. Je déclare dégager de toutes responsabilités l'association de La Ligue de l'Enseignement du Lot et toutes les personnes s'y rattachant en cas d'accident de toute nature que ce soit ayant lieu à cette occasion.
- J'atteste avoir pris connaissance du Règlement de la Walou Gadoue et l'accepte sans aucune restriction.
- Je m'engage à assumer tous les actes de mon enfant.

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »